

Conférence canadienne des arts – conférence nationale 3 et 4 mars 2006

DOCUMENTS DE TRAVAIL

INTRODUCTION

En 1986, le ministre des Communications de l'époque, Marcel Masse, recevait les rapports de plusieurs groupes de travail chargés d'examiner des éléments de la politique culturelle canadienne.

À la conférence nationale de la Conférence canadienne des arts de mars 2006, les artistes, les créateurs et les professionnels du secteur culturel vont tenter d'évaluer les progrès que nous avons accomplis et de tracer, pour le nouveau gouvernement, la voie de l'élaboration des nouvelles politiques. La Conférence canadienne des arts (CCA) a élaboré trois documents de travail (et non pas des prises de position) pour éclairer et nourrir la discussion à la conférence.

Le continuum de la créativité

On constate, dans le domaine de la politique culturelle, l'émergence d'un concept fondamental centré sur la définition des points clés qui balisent le continuum de la créativité, lequel se présente comme ceci :

créativité (formation (production (distribution (préservation/conservation

Il est possible de tracer tout le cadre de la politique culturelle selon ce continuum, qui sert donc en quelque sorte de système mondial de localisation et qui permet de situer les politiques et mesures en vigueur et d'en élaborer de nouvelles. Le continuum doit maintenir l'équilibre entre ses composantes.